

Jean-Luc PRÉEL
Député de la Vendée

1^{er} 12/10/04

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

La Roche-sur-Yon, le 15 Octobre 2004

Monsieur Patrick KANNER
Président National de l'UNCCAS
6, rue Faidherbe
BP 568
59208 TOURCOING CEDEX

REÇU le 19 OCT 2004

REÇU le 19 OCT 2004

Monsieur le Président,

Votre courrier du 11 Octobre 2004 concernant le projet de loi relatif aux libertés et responsabilités m'est bien parvenu et fort conscient des difficultés que vous évoquez, c'est très volontiers que je saisis notre ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale pour soutenir la promotion du développement des Centres Intercommunaux d'Action Sociale.

Vous trouverez ci-joint copie de mon intervention et, bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites réservées à ma démarche.

Dans le même temps, je demande au Groupe UDF auquel j'appartiens de prendre en considération vos propositions d'amendements.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et cordialement
Préel*

Jean-Luc PRÉEL
Député de la Vendée

La Roche-sur-Yon, le 15 Octobre 2004

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre de l'Emploi, du Travail et de la
Cohésion sociale
127, Rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Les débats liés à la loi relative aux libertés et responsabilités locales ont suscité des inquiétudes dans les petites communes par rapport à la faiblesse des moyens humains et financiers dont elles disposent pour conduire un réelle politique sociale locale.

D'ailleurs, l'ensemble des groupes politiques parlementaires estimant que le projet de loi de cohésion sociale s'appuyait fortement sur les communes, avaient mis en avant la pertinence du recours au Centre Intercommunal d'Actions Sociale pour tenter de pallier ces difficultés.

C'est dans ce contexte que l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale, craignant de voir les petites communes démunies face à ces nouvelles missions, plaide en faveur de la mutualisation des moyens en proposant notamment la création de Centres Intercommunaux d'Action Sociale.

Lors d'un entretien que vous avez eu avec cette instance alors que vous étiez en charge du ministère délégué à la Ville, vous vous êtes montré favorable à ce principe. En outre, à l'occasion d'une journée d'échanges sur les enjeux de l'intercommunalité à vocation sociale, Jean-François COPE a également prôné l'intérêt du développement des C.I.A.S.

C'est pourquoi, en raison de ce réel consensus pour promouvoir le Centre Intercommunal, je souhaite que vous puissiez prendre toutes mesures allant dans ce sens.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

*et toute mon amitié
préel*